

Louvain-la-Neuve, jeudi 23 septembre 2010

Pôles universitaires

L'UCL prône une offre de formation structurée autour des Académies

La création d'un pôle montois, appliquant la logique de rapprochements géographiques entre universités et Hautes écoles plutôt que celle de rapprochements autour des trois Académies, est au cœur des débats depuis plusieurs semaines.

La position du recteur de l'UCL, Bruno Delvaux, est claire : « *le développement de pôles non articulés autour d'universités complètes générerait des coûts supplémentaires, une concurrence accrue entre institutions, un saupoudrage des moyens disponibles et un affaiblissement général du positionnement des universités sur la scène internationale* ».

Selon le recteur, il s'agit de consolider l'offre d'enseignement déjà présente en Hainaut, via des processus de coopération entre les Académies et les Hautes écoles, plutôt que de la disperser.

Selon Jean Hilgers, président du conseil d'administration de l'UCL, qui s'exprimait lors de la rentrée académique : « *notre expérience montre que l'essentiel des mouvements de coopération réussie ont été initiés par la base. La poursuite du rapprochement doit elle aussi être un processus « bottom-up » : ce qui signifie que les institutions d'enseignement devraient pouvoir faire partie du pôle de leur choix et ne pas se voir imposer un rattachement* ».

Pour l'UCL, le faible taux d'accès à l'université dans le Hainaut (43% des élèves hennuyers entament des études universitaires contre 66% en Brabant wallon et 51% à Bruxelles¹) n'est pas dû à la faiblesse de l'offre mais au contexte socio-économique. La création d'un pôle montois ne résoudrait donc pas cette question. Selon les données disponibles, pour favoriser l'accès aux études supérieures, il serait plus utile de porter l'effort sur la formation des adultes, l'aide à la réussite, la remédiation et l'accompagnement des élèves dans le secondaire.

Enfin, pour Bruno Delvaux, « *le vrai défi pour la Communauté française de Belgique est de positionner ses institutions universitaires dans l'espace européen et international. La construction du Pôle Louvain s'inscrit dans cette stratégie : créer un espace d'enseignement, de recherche et de service à la société rassemblant les Hautes Ecoles et les institutions universitaires qui constituera un outil formidable en termes d'accès à l'enseignement supérieur, d'aide à la réussite, de guidance de parcours étudiants destinés à valoriser le potentiel de chacun, de creuset de développement économique et social par les liens entre pôle, société et entreprises. Sa taille en fera, nous l'espérons, un pôle compétitif sur le plan européen, celui auquel nous voulons résolument nous situer* ».

Académie Louvain : créée le 29 juin 2004, elle rassemble l'UCL (Université catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve), les FUSL (Facultés universitaires Saint-Louis, à Bruxelles), les FUNDP (Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur) et les FUCaM (Facultés universitaires catholique de Mons). **30 724 étudiants**, soit **42%** de la population étudiante universitaires en Communauté française.

Pôle Louvain : depuis mars 2005, ce pôle regroupe des acteurs de l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire, soit au total, **20 entités** : les **4 universités** de l'Académie Louvain, **9 hautes écoles**, **6 écoles supérieures des arts** et **1 école de promotion sociale**. Ces entités sont réparties dans **17 villes** de la Wallonie. Le pôle concerne **60 000 étudiants**.

¹ chiffres 2007-2008 concernant les élèves belges sortant du secondaire général ou de transition (sont exclus du calcul du % les élèves sortant du secondaire professionnel)